



Comité de gestion
de la taxe scolaire
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Systeme d'achats coopératif

RAPPORT 2021-2022



Un service de mise en commun

TABLE DES MATIÈRES

1.	LE SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN 2021-2022- FAITS SAILLANTS	5
1.1.	La participation.....	5
1.2.	Les catégories	5
1.3.	Les contrats octroyés en 2021-2022	6
1.4.	Les volumes d'achats 2021-2022.....	6
2.	SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN BREF.....	7
2.1.	L'historique.....	7
2.2.	Les objectifs	7
2.3.	Les économies et expertises	8
3.	LES PERSPECTIVES POUR 2022-2023.....	9
3.1.	Les catégories adoptées	9
3.2.	La participation des centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'île de Montréal.....	9
3.3.	La participation des autres organismes scolaires	10
3.4.	Les économies	12
Annexe A	Comparatif des achats – économies potentielles.....	13
Annexe B	Bilan des économies	14
Annexe C	Membres du comité du Système d'achats coopératif pour 2021-2022	15

1. Le Systeme d'achats cooperatif en 2021-2022- Faits saillants

1.1. La participation

Au cours de l'annee scolaire 2021-2022, les trois centres de services et les deux commissions scolaires de l'ile de Montreal ont participe au regroupement des achats.

- Centre de services scolaire de Montreal (CSSDM);
- Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB);
- Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Isle (CSSPI);
- Commission scolaire English-Montreal (CSEM);
- Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP);
- Comite de gestion de la taxe scolaire de l'ile de Montreal (CGTSIM).

De plus, d'autres organismes du reseau de l'education se sont joints au Systeme d'achats cooperatif :

- Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq;
- Collège Ahuntsic;
- Collège de Rosemont;
- Quebec Association of Independent Schools.

Ces organismes ont genere, en frais de participation, d'un montant de 4 153 \$.

1.2. Les categories

A la demande du comite des achats, le Comite de gestion a accepte d'etre porteur des dossiers pour les categories suivantes :

1. Papier d'impression
2. Papier hygienique et papier essuie-mains
3. Sacs a ordures
4. Lampes et ballasts
5. Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
6. Filtres a air
7. Fournitures de micro-informatique
8. Fournitures de bureau
9. Enveloppes avec impression
10. Fournitures d'arts plastiques
11. Agences de voyages – voie terrestre – voie aerienn
12. Materiel et equipements de sport
13. Fournitures de jeux educatifs et de loisirs
14. Uniformes de travail et equipements de securite
15. Mobilier administratif et scolaire
16. Tapis d'hiver
17. Fournitures de bibliotheque

Le tout dans le cadre reglementaire concernant les contrats d'approvisionnement des organismes publics.

1.3. Les contrats octroyés en 2021-2022

Le *Système d'achats coopératif* a procédé à des appels d'offres pour les catégories papier hygiénique et papier essuie-mains, sacs à ordures, lampes et ballasts, fournitures et produits d'entretien sanitaire, filtres à air, fournitures d'arts plastiques, matériel et équipements de sport, mobilier administratif et scolaire lots 1-3-4-6, tapis d'hiver et fournitures de bibliothèque.

Les agences de voyages, quant à elles, ont fait l'objet d'un appel de qualification pour une durée restante d'une année. Toutes les autres catégories ont fait l'objet de renouvellement de contrats.

1.4. Les volumes d'achats 2021-2022

La figure 1 représente les achats pour 2021-2022, dont le cumulatif est de 10 951 060 \$ pour l'ensemble des catégories.

Figure 1



2. Systeme d'achats cooperatif en bref

2.1. L'historique

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal adoptait, le 19 mars 1984, le règlement n° 119 pour mettre en application, un système coopératif d'achats au bénéfice des commissions scolaires et du Conseil scolaire lui-même. Cette création découlait d'un projet-pilote réalisé en 1983-1984 et d'une consultation des commissions scolaires de l'île de Montréal.

En vertu de la politique définissant le *Systeme d'achats cooperatif*, il « fait l'objet d'un rapport annuel que le comité des achats transmet au Comité de gestion au plus tard en octobre de chaque année. Le Comité de gestion, à son tour, transmet copie de ce rapport aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires. Ce rapport constitue le bilan du Systeme d'achats cooperatif pour l'année écoulée et propose la liste des produits et/ou services à regrouper pour l'année qui débute... »

2.2. Les objectifs

Le *Systeme d'achats cooperatif* a pour objectif la réalisation d'économies pour les organismes participants en regroupant des quantités sous un seul appel d'offres. Le regroupement est sur une base volontaire. Les besoins des centres de services scolaires, des commissions scolaires, des autres organismes scolaires et de ceux du Comité de gestion sont pris en compte lors de l'émission des appels d'offres et des appels de qualification. L'analyse des soumissions des fournisseurs est confiée à un comité des achats composé d'un représentant de chaque organisme participant. Celui-ci recommande l'adjudication des contrats au Comité de gestion.

En vertu du *Systeme d'achats cooperatif*, une fois le contrat conclu, les étapes reliées aux achats, c'est-à-dire l'émission du bon de commande, la réception et la vérification de la marchandise ainsi que le paiement des factures, sont du ressort de chaque organisme participant.

Les dépenses communes reliées au *Systeme d'achats cooperatif*, telles que les déboursés et les expertises, sont assumées par le Comité de gestion. Par ailleurs, les organismes autres que les centres de services scolaires et commissions scolaires paient leur part de frais par une cotisation fixée selon leur participation.

En plus d'avoir une mission à caractère économique, le comité des achats est devenu, au fil des années, un carrefour de concertation, de partage des connaissances et d'expériences sur divers sujets d'intérêt commun, tant entre les centres de services scolaires et les commissions scolaires de l'île de Montréal qu'avec les autres regroupements d'achats de centres de services scolaires et/ou de commissions scolaires. Voici quelques exemples de sujets traités :

- la standardisation des produits
- les analyses et recherches pour divers nouveaux produits
- le contrôle de la qualité
- la mise en place de termes pratiques
- les essais de certains produits par des comités d'utilisateurs, etc.

L'adhésion au *Systeme d'achats cooperatif* est de base, une démarche participative et volontaire. L'implication de chacun des membres est au cœur de la survie et du développement du regroupement.

2.3. Les économies et expertises

Le regroupement génère des économies aux partenaires en plus de diminuer les dépenses relatives aux opérations d'approvisionnement. De plus, au-delà de ces avantages, le *Système d'achats coopératif* s'est donné comme objectif d'offrir le soutien nécessaire dans la gestion des dossiers d'approvisionnement dont il a la responsabilité : respect des prix, clauses touchant les ententes de livraison, qualité des produits sélectionnés, etc. Pour la mise en commun de l'expérience de l'ensemble des organismes, chacun des partenaires bénéficie de cette expertise.

Le comité des achats adopte une approche proactive dans son rôle tout en restant à l'affût des meilleures opportunités. Il demeure ouvert à l'ajout de catégories de biens et service afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de tous ses membres.

3. Les perspectives pour 2022-2023

3.1. Les categories adoptees

Après consultation, pour l'année 2022-2023, les membres du comité des achats recommandent que les catégories suivantes de produits et service fassent l'objet d'achats regroupés :

- Papier d'impression*
- Papier hygienique et papier essuie-mains
- Sacs à ordures
- Lampes et ballasts
- Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
- Filtres à air
- Fournitures de micro-informatique
- Fournitures de bureau*
- Fournitures d'arts plastiques
- Agences de voyages
- Matériel et équipements de sport
- Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs
- Uniformes de travail et équipements de sécurité
- Mobilier administratif et scolaire
- Tapis d'hiver
- Fournitures de bibliothèque

* Les catégories seront transférées au Centre d'acquisitions gouvernementales à partir du 1^{er} décembre 2022.

Pendant la période de validité de la qualification des agences de voyages (2020-2021 à 2022-2023), le Comité de gestion a l'obligation de publier annuellement un nouvel avis public de qualification de façon à permettre à d'autres agences de voyages de se qualifier pour la durée restante de la qualification.

3.2. La participation des centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'île de Montréal

Le graphique de la figure 2 donne les détails quant à la participation des participants au *Systeme d'achats cooperatif* pour 2022-2023. La figure 3 les reprend en fonction des effectifs scolaires. Les calculs sont basés sur des effectifs scolaires de 236 433 élèves. Ce nombre inclut la formation générale aux adultes et la formation professionnelle. Les prévisions d'achats projetés sont celles qui ont été signifiées par les participants.

La figure 2 présente la participation de chaque centre de services scolaire et commission scolaire en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service, et ce, sans tenir compte des effectifs scolaires. La moyenne globale de cette participation se situe à 83 %.

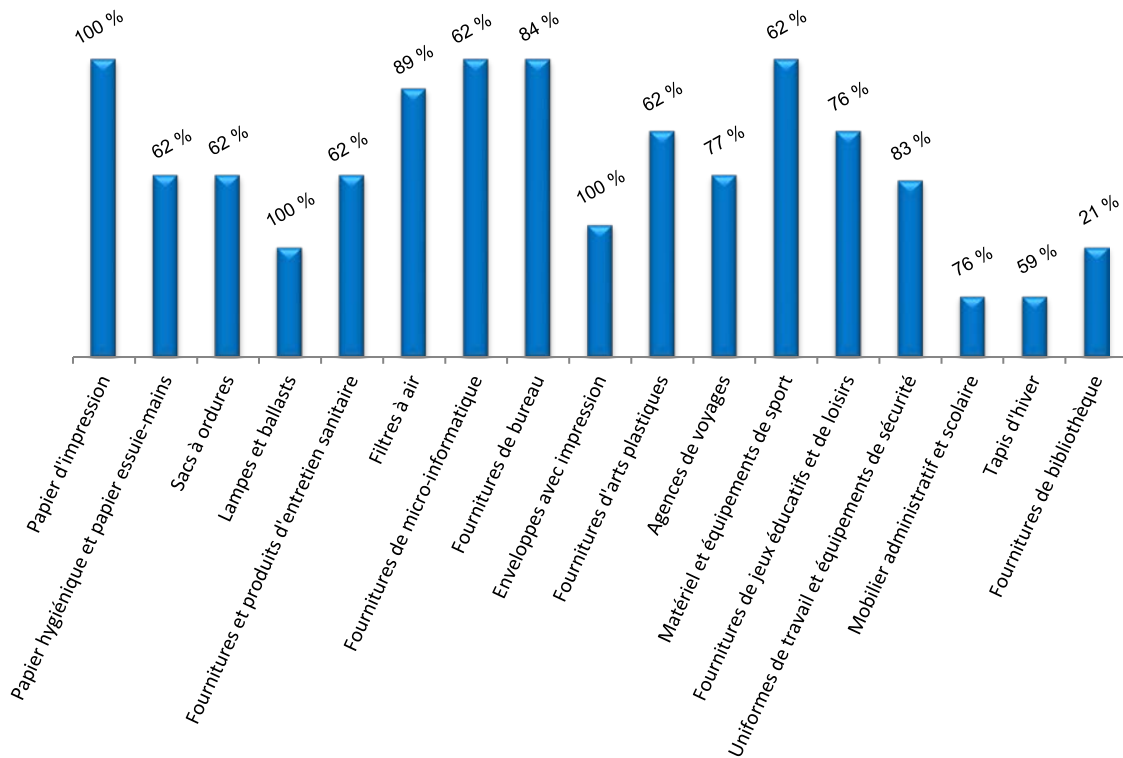
Figure 2



La participation pour l'ensemble des seize catégories de produits et service en fonction de l'effectif scolaire de chacun des centres de services scolaires et des commissions scolaires s'est chiffrée à 65,1 %. Cette participation a diminué de 2,29 % par rapport à celle de 2021-2022. Cette participation est d'abord calculée en pourcentage des effectifs scolaires de chaque organisme participant par rapport au total des effectifs, pour chacune des catégories de produits et service.

Figure 3

Participation globale pondérée des centres de services scolaires et des commissions scolaires par catégorie de produits pour 2022-2023



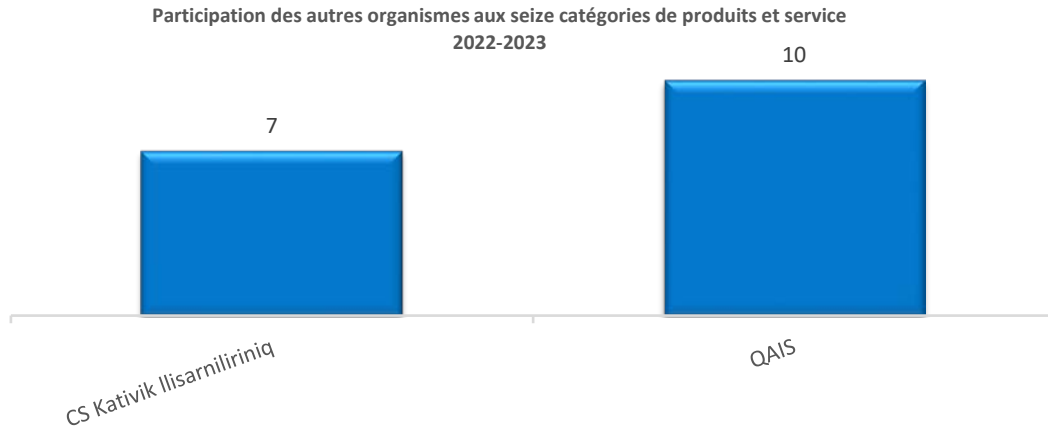
3.3. La participation des autres organismes scolaires

Pour l'année 2022-2023, deux organismes scolaires du réseau participent au *Système d'achats coopératif* dans le cadre d'une convention de participation avec le Comité de gestion. Il s'agit des organismes suivants :

Organismes scolaires	Nb d'étudiants 2022-2023	Années d'adhésion au SAC
CS Kativik Ilisarniliriniq	3521	32
Quebec Association of Independent Schools	2091	31

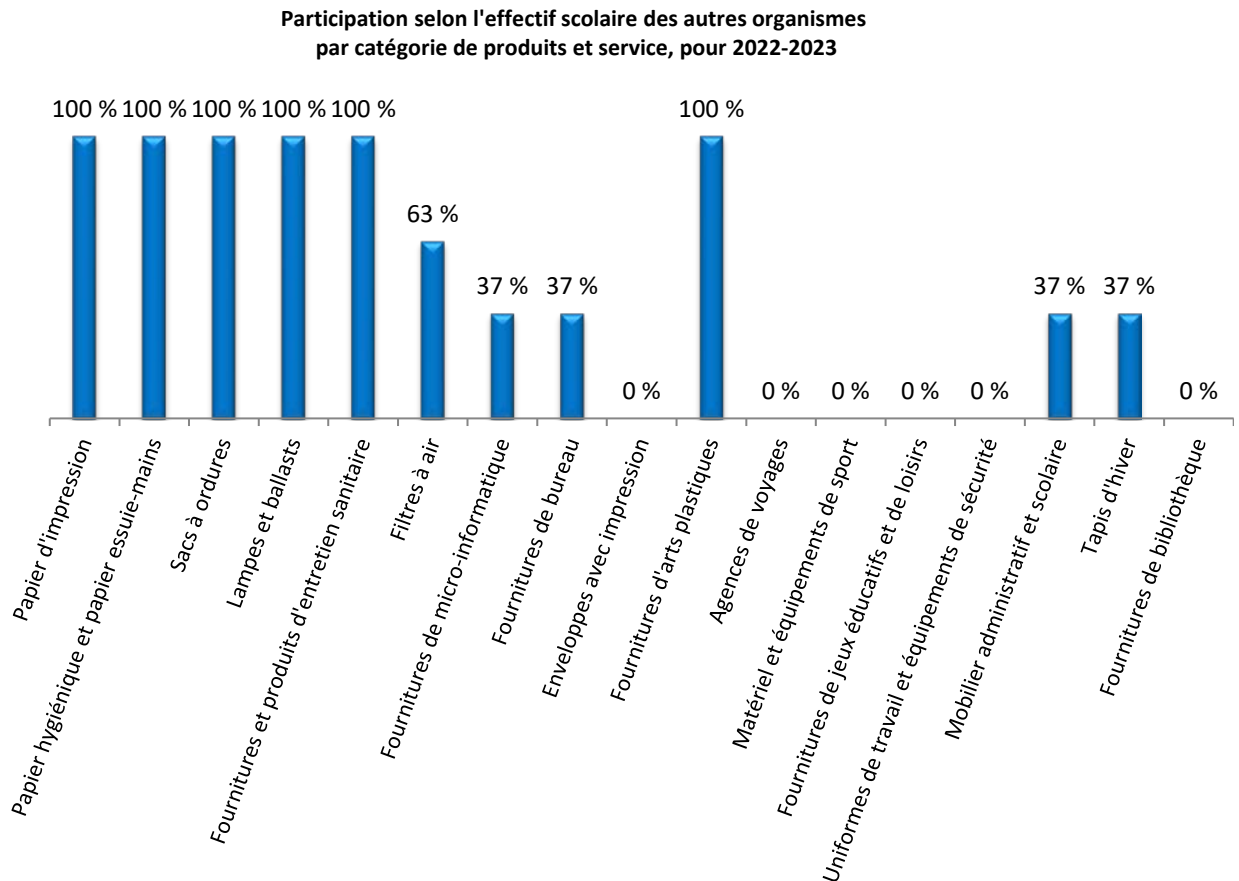
La figure 4 représente le détail de leur participation en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service.

Figure 4



La figure 5 indique le pourcentage pour chacune des catégories de produits et service, selon le total de l'effectif scolaire de chaque organisme par rapport au total des effectifs.

Figure 5



3.4. Les économies

Les économies (annexe B) sont définies comme étant les gains réalisés quant aux prix payés par les participants au *Système d'achats coopératif*.

Dans ce tableau, les économies exprimées en pourcentage ont été calculées pour la très grande majorité des produits, à partir d'une comparaison entre la valeur des prix des produits retenus par le *Système d'achats coopératif*, c'est-à-dire la valeur de la soumission la plus basse reçue par rapport à la valeur de la soumission la plus élevée.

Les membres du comité des achats sont conscients que cette méthode de calcul d'économies d'échelle comporte une marge d'imprécision.

Malgré ce fait, la méthodologie nous indique une tendance et/ou un ordre de grandeur. Dans l'ensemble, les économies projetées avec le *Système d'achats coopératif* en 2022-2023 totaliseraient 3 000 013 \$.

Annexe A Comparatif des achats – économies potentielles

Analyse comparative des achats 2020-2021 vs 2021-2022 pour chacune des catégories de produits.

Catégorie de produits	Nouveau contrat	Renouvellement	Achats 2020-2021	Achats 2021-2022	Variation \$	Variation %	Économie potentielle	Commentaires
Papier d'impression		√	2 056 793,50 \$	2 284 879,77 \$	(228 086,27) \$	-11,09 %	49 666,00 \$	Contrat octroyé en 2021
Papier hygiénique et essuie-mains	√		496 764,07 \$	696 165,23 \$	(199 401,16) \$	-40,14 %	173 237,00 \$	Contrat octroyé en 2022
Sacs à ordures	√		120 697,04 \$	208 462,36 \$	(87 765,32) \$	-72,72 %	268 854,00 \$	Contrat octroyé en 2022
Lampes et ballasts	√		163 970,85 \$	24 536,01 \$	139 434,84 \$	85,04 %	25 191,00 \$	Contrat octroyé en 2022
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire	√		2 113 954,47 \$	1 509 039,85 \$	604 914,62 \$	28,62 %	264 956,00 \$	Contrat octroyé en 2022
Filtres à air	√		357 175,12 \$	317 921,83 \$	39 253,29 \$	10,99 %	11 186,00 \$	Contrat octroyé en 2022
Fournitures de micro-informatique		√	690 770,08 \$	755 172,77 \$	(64 402,69) \$	-9,32 %	490 696,00 \$	Contrat octroyé en 2020
Fournitures de bureau		√	2 023 079,07 \$	1 513 143,64 \$	509 935,43 \$	25,21 %	988 349,00 \$	Contrat octroyé en 2020
Enveloppes avec impression		√	50 746,55 \$	11 964,69 \$	38 781,86 \$	76,42 %	2 479,00 \$	Contrat octroyé en 2021
Fournitures d'arts plastiques	√		771 736,50 \$	1 031 541,02 \$	(259 804,52) \$	-33,66 %	19 914,00 \$	Contrat octroyé en 2022
Matériel et équipements de sport	√		1 123 648,59 \$	1 502 648,85 \$	(379 000,26) \$	-33,73 %	86 148,00 \$	Contrat octroyé en 2022
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs		√	525 772,30 \$	366 125,94 \$	159 646,36 \$	30,36 %	50 947,00 \$	Contrat octroyé en 2020
Uniformes de travail et équipements de sécurité		√	285 899,66 \$	40 966,69 \$	244 932,97 \$	85,67 %	69 448,00 \$	Contrat octroyé en 2021
Mobilier administratif et scolaire	√	√	340 860,83 \$	188 241,19 \$	152 619,64 \$	44,77 %	494 419,00 \$	Contrat octroyé en 2021-2022
Tapis d'hiver	√		946,04 \$	3 749,32 \$	(2 803,28) \$	-296,32 %	0,00 \$	Contrat octroyé en 2022
Fournitures de bibliothèque	√		3 276,85 \$	11 311,51 \$	(8 034,66) \$	-245,19 %	4 524,00 \$	Contrat octroyé en 2022
Sous-Total			11 126 091,52 \$	10 465 870,67 \$	660 220,85 \$		3 000 013,00 \$	
Catégorie de services	Nouvel appel	Ajout	Achats \$ 2020-2021	Achats \$ 2021-2022	Variation \$	Variation %	Économie potentielle	Commentaires
Agences de voyages		√	0,00 \$	485 189,41 \$	(485 189,41) \$	n/a	n/a	Appel de qualification en 2022 pour 1 an
Total			11 126 091,52 \$	10 951 060,08 \$	175 031,44 \$		3 000 013,00 \$	

Annexe B Bilan des économies

Détails des économies associées au *Système d'achats coopératif* pour les achats projetés pour 2022-2023.

Catégorie de produits	Économie %	Économie \$	Valeur de la soumission la plus élevée	Valeur de la soumission la plus basse	Valeur estimée pour achats 2021-2022 ¹
Papier d'impression ⁴	2,17 %	49 666 \$	2 201 462 \$	2 151 796 \$	2 284 880 \$
Papier hygiénique et papier essuie-mains ⁵	24,88 %	173 237 \$	895 322 \$	722 084 \$	696 165 \$
Sacs à ordures ⁵	128,97 %	268 854 \$	515 376 \$	246 522 \$	208 462 \$
Lampes et ballasts ⁵	102,67 %	25 191 \$	202 577 \$	177 386 \$	24 536 \$
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire ⁵	17,56 %	264 956 \$	1 269 805 \$	1 004 849 \$	1 509 040 \$
Filtres à air ²	3,52 %	11 186 \$	290 813 \$	279 627 \$	317 922 \$
Fournitures de micro-informatique ³	64,98 %	490 696 \$	1 490 904 \$	1 000 208 \$	755 173 \$
Fournitures de bureau ²	65,32 %	988 349 \$	2 214 620 \$	1 226 271 \$	1 513 144 \$
Enveloppes avec impression ⁴	20,72 %	2 479 \$	34 977 \$	32 498 \$	11 965 \$
Fournitures d'art plastique ⁵	1,93 %	19 914 \$	718 890 \$	698 976 \$	1 031 541 \$
Matériel et équipements de sport ⁵	5,73 %	86 148 \$	998 402 \$	912 254 \$	1 502 649 \$
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs	13,92 %	50 947 \$	872 111 \$	821 164 \$	366 126 \$
Uniformes de travail et équipements de sécurité ³	169,52 %	69 448 \$	269 029 \$	199 582 \$	40 967 \$
Mobilier administratif et scolaire ⁴⁻⁵	262,65 %	494 419 \$	1 957 490 \$	1 463 071 \$	188 241 \$
Tapis d'hiver ⁵	0,00 %	0 \$	409 487 \$	409 487 \$	3 749 \$
Fournitures de bibliothèque ⁵	39,99 %	4 524 \$	52 477 \$	47 953 \$	11 312 \$
SOUS-TOTAL		3 000 013 \$			10 465 871 \$
Catégorie de service					
Agences de voyages					485 189 \$
TOTAL		3 000 013 \$			10 951 060 \$

¹Valeur estimé d'après la consommation de 2022-2023

²Contrat octroyé en 2020 et reconduit pour une 2^e année

³Contrat octroyé en 2021 et reconduit pour une 1^{ère} année

⁴Contrat octroyé en 2021 et non reconduit

⁵Contrat octroyé en 2022

Annexe C Membres du comite du Systeme d'achats cooperatif pour 2021-2022

Centre de services scolaire de Montreal	Monsieur Roger Lalonde
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	Madame Marie-Claude Thivierge Monsieur Mathieu Lacroix
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	Monsieur Richard Papineau
Commission scolaire English-Montreal	Monsieur George Demos
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	Monsieur Matthew Boros
Comite de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montreal	Madame Ana Maria Hodor Madame Assunta Grusso
Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq	Monsieur Marc Labrie
Quebec Association of Independent Schools	Madame Matilde Codina

Nous desirons souligner leur expertise et les en remercier.